

Re_fashion

Société par actions simplifiée
à capital social variable
Siège social : 89-91 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris
Numéro RCS : 398 664 334 00040

(l' « Eco-organisme »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE REP TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES
Adopté en date du 22 janvier 2026**

Ordre du jour

- Avis sur les propositions d'évolution du Fonds Réparation – Suite à l'étude Réparation
- Avis sur les propositions d'évolution du Fonds Réemploi Réutilisation – Suite à l'étude Réemploi Réutilisation

I. Registre de présence

Le 22 janvier 2026, à 14h.

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures (le CPP) de l'Eco-organisme se sont réunis le 22 janvier 2026 en visio-conférence sur convocation de la Directrice Générale de l'Eco-organisme, en date du 29/12/25 adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles linge de maison et chaussures de Refashion :

Au titre du collège des producteurs :

- M. Philippe JOGUET, titulaire, représentant de la FCD,
- Mme. Adeline DARGENT, suppléante, représentante de l'Union française des industries de la mode et de l'habillement.

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- M. Mehdi ZERROUG, titulaire, représentant de FEDERREC,
- M. Pierre DUPONCHEL, titulaire, représentant de la Fédération Le Relais,
- Mme Louana LAMER, titulaire, représentante d'ESS France,
- M. Jean-Pierre VERNEAU, titulaire, représentant de la Fédération de la Cordonnerie.

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'AMF,
- Mme Philippine DUBOIS, titulaire, représentante du CNR,
- M. Jean-Michel BUF, titulaire, représentant de Régions de France.

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et défense des consommateurs :

- Mme Catherine ROLIN, titulaire, représentante de FNE,
- Mme Pauline DEBRABANDERE, titulaire, représentante de Zero Waste France,
- Mme Mina MAHERZI, titulaire, représentante de l'Association de Défense, d'Éducation et d'Information du Consommateur (ADEIC).

Sont représentés :

Au titre du collège des producteurs :

- M. Thibault TURCHET, titulaire, représentant de l'Union des Industries Textiles (UIT) a donné pouvoir à M. Philippe JOGUET, titulaire, représentant de la FCD,
- M. Marc BRUNEL, titulaire, représentant de l'Alliance France Cuir, a donné pouvoir à Mme. Adeline DARGENT, suppléante, représentante de l'Union française des industries de la mode et de l'habillement.

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- M. Mathieu WAGNER, titulaire, représentant d'AMORCE, a donné pouvoir à Mme Philippine DUBOIS, titulaire, représentante du Cercle national du Recyclage (CNR).

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et défense des consommateurs :

- M. Pierre CONDAMINE, titulaire, représentant des Amis de la Terre, a donné pouvoir à Mme Pauline DEBRABANDERE, titulaire, représentante de Zero Waste France,

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Maud HARDY, Directrice générale de Refashion,
- Nathan DUFOUR, Chargé de mission auprès de la Direction de Refashion,
- Margarita VERBOUD, Responsable des affaires juridiques et institutionnelles de Refashion,
- Elsa CHASSAGNETTE, Responsable Fonds Réparation de Refashion,
- Adèle RINCK, Responsable Seconde Main de Refashion,
- Hugo CONZELMANN, Responsable des affaires publiques et juridiques, INEC,
- Louise ROBERT-PONCET, Chargée de mission affaires publiques et juridiques, INEC.

Le registre de présence fait état des membres du CPP et des représentants de l'Eco-organisme assistant à la réunion du Comité.

Hugo CONZELMANN anime la réunion en sa qualité de représentant du secrétariat de Refashion (le « **Secrétariat** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le CPP a valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis sur les propositions d'évolution du Fonds Réparation – Suite à l'étude Réparation

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, de donner un avis sur les propositions d'évolution du Fonds Réparation – Suite à l'étude Réparation, sur la base du support envoyé le 12/12/2025 et de la présentation en séance. Le vote est réalisé en séance.

Comité des Parties Prenantes Refashion - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Alliance France Cuir (AFC) : **Favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Favorable**
- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Union Française Mode et Habillement (UFIMH) : **Favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Federrec : **Abstention**
- Fédération Le Relais : **Défavorable**
- ESS France : **Défavorable**
- Fédération de la cordonnerie : **Favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- AMORCE : **Abstention**
- Association des Maires de France (AMF) : **Favorable**
- Régions de France : **Abstention**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Abstention**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Défavorable**
- Zero Waste France (ZWF) : **Défavorable**
- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) : **Abstention**
- Les Amis de la Terre : **Défavorable**

Avec 6 (six) avis favorables, 5 (cinq) avis défavorables et 5 (cinq) abstentions, le CPP valide les propositions d'évolution du Fonds Réparation – Suite à l'étude Réparation

III. Saisine pour avis sur les propositions d'évolution du Fonds Réemploi Réutilisation – Suite à l'étude Réemploi Réutilisation

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, de donner un avis sur les propositions d'évolution du Fonds Réemploi Réutilisation – Suite à l'étude Réemploi Réutilisation, sur la base du support envoyé le 12/12/2025 et de la présentation en séance. Le vote est réalisé en séance.

Comité des Parties Prenantes Refashion - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Alliance France Cuir : **Favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Favorable**
- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Union Française Mode et Habillement (UFIMH) : **Favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Federrec : **Défavorable**
- Fédération Le Relais : **Défavorable**
- ESS France : **Défavorable**
- Fédération de la cordonnerie : **Favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- AMORCE : **Défavorable**
- Association des Maires de France (AMF) : **Favorable**
- Régions de France : **Abstention**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Défavorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Défavorable**
- Zero Waste France : **Défavorable**
- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) : **Abstention**
- Les Amis de la Terre : **Défavorable**

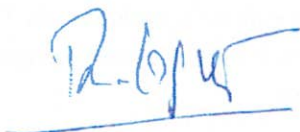
Avec 6 (six) avis favorables, 8 (huit) avis défavorables et 2 (deux) abstentions, le CPP rejette les propositions d'évolution du Fonds Réemploi Réutilisation – Suite à l'étude Réemploi Réutilisation

Les scrutateurs

Philippe JOGUET

Titulaire

FCD



Mina MAHERZI

Titulaire

ADEIC

